

DECRET D/2020/139/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE DEUX (2) OFFICIERS
DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance N° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret D/2018/116/PRG/SGG du 13 Juillet 2018, portant organisation de la Présidence de la République ;

VU Le Décret D/2018/022/PRG/SGG du 11 Février 2018, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné aux Deux (2) Officiers Français, en reconnaissance des services rendus entre les forces Armées Française et Guinéenne.

Ci-dessous.

1 – Lieutenant de Vaisseau Michel SANKOU. Conseiller Français du Chef d'Etat-Major de l'Armée de Mer et Chef du Projet Appui à l'action de l'Etat en Mer.

2 – Adjudant-Chef Romuald GIRERD-POTIN. Assistant de l'attaché de défense

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 01 JUIL. 2020



Professeur Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée